

Intitulé de l'UE	Résolution de conflits II
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Aurélie DI TRAPANI	25	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Procédure civile	25h	Aurélie DI TRAPANI

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Procédure civile : 15h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Procédure civile : Français

Connaissances et compétences préalables
Cours d'organisation judiciaire bloc 1
Cours de procédure civile du bloc 2 Q1

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique ◦ Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue. ◦ Utiliser les outils de l'informatique • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Cibler les différentes questions juridiques soulevées, les analyser et les confronter avec les sources idoines du droit ◦ Développer un esprit de synthèse • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Organiser son travail afin de respecter les délais ◦ Déterminer les priorités • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution <ul style="list-style-type: none"> ◦ Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité

Objectifs de développement durable



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette AA, les étudiants seront capables de:

- de définir les notions et concepts essentiels de la procédure civile et des modes alternatifs de résolution des conflits (M.A.R.C.);
- de lire, comprendre et analyser les actes introductifs d'instance : requêtes, citations);
- de mettre en lien les concepts théoriques avec les actes de procédures vus en classe;
- de rédiger un acte de procédure (requête/citation) ;
- de lire, comprendre et évaluer la pertinence des décisions de jurisprudence analysées au cours ;
- d'utiliser le code civil (nouveau et ancien), le code judiciaire;

Contenu de l'AA Procédure civile

Le cours s'articulera autour des thématiques suivantes:

Les M.A.R.C.

La preuve

Les actes introductifs d'instance

Les voies de recours

Méthodes d'enseignement

Procédure civile : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, étude de cas

Supports

Procédure civile : copies des présentations, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Procédure civile

De Leval, G., « Eléments de procédure civile », Bruxelles, Larcier, 2005

Mougenot, D., « Principe de droit judiciaire privé », Bruxelles, Larcier, 2009

LEVAL de, G., Droit judiciaire – Tome 1. Institutions judiciaires, Bruxelles, Larcier 2019

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Procédure civile : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Procédure civile :	
Examen écrit en première et seconde session.	

Année académique : **2024 - 2025**